

éducation

Procès fictif : “ A 19 ans elle a vu sa vie basculer ”

Comme l'an passé, l'opération “ Un tribunal pas banal ” a conduit à la tenue hier après-midi d'un procès en correctionnelle joué par des lycéens de Niort.

Excepté le président du tribunal correctionnel Gérard Faucou, la totalité des acteurs de cette comparaison immédiate fictive étaient des lycéens de trois classes de Jean-Macé et de Paul-Guérin, à Niort, qui avaient réperté dans le second établissement : aucun rôle n'était oublié, des deux juges assesseurs aux avocats de la défense et des parties civiles, en passant par l'escorte de la prévenue, l'huissier ou les journalistes.

C'était l'opération “ Un tribunal pas banal », portée par le conseil départemental de l'accès au droit des Deux-Sèvres en partenariat avec la préfecture et la direction des services départementaux de l'éducation nationale. Son but premier ? Sensibiliser les jeunes aux conséquences de la conduite d'un véhicule sous l'emprise de l'alcool et de produits stupéfiants.

“ Notre justice ne punit pas, elle corrige ”

Dans le box, il y avait la Niortaise Salomé Bouthet, 16 ans en vrai mais 19 ans pour les besoins de l'exercice qui s'est tenu devant une salle comble au palais de justice de Niort : samedi dernier, après une longue nuit arrosée à la discothèque l'Hacienda à Souvigné et malgré une sieste dans sa voiture, elle a pris le volant alors qu'elle n'était pas en état de le faire. Il était 7 h. Quinze minutes plus tard, sur la départementale 5, la jeune



Les yeux dans le vide, Salomé Bouthet a interprété le rôle de la prévenue. « Son acte, même s'il n'est pas pardonnable, elle ne le voulait pas », l'a défendue son avocate, assise devant elle.

(Photos NR, Jean-André Bouthet)

femme roule un peu vite : elle perd le contrôle de son véhicule, percutant une autre automobile qui circulait en sens inverse. Bilan : un mort dans sa voiture, son ami Jérémy qui ne portait pas sa ceinture de sécurité, un autre dans la seconde - la conductrice, qu'elle connaissait - et trois blessés, dont un garçon qui restera tétraplégique. Les défunts sont frère et sœur.

“ Je suis désolée...”

« Je suis désolée, je porte le deuil de mes amis, je prends en compte l'entière responsabilité de ce que j'ai fait, déclare la mise en cause, censée être étudiante en BTS à Niort. On faisait la fin des courses et l'universaire de Jérémy. J'avais bu du whisky, essentielle-

ment. J'estimais être en pleine possession de mes moyens ». Les gendarmes ont évalué son alcoolémie, avant son placement en garde à vue : son taux atteignait 0,84 g/l de sang. Sans oublier la consommation de cannabis. « Assassin », dira l'un des conseils des parties civiles quand un autre évoquera les « rêves aujourd'hui brisés » de son client en fauteuil roulant.

“ Une maturité forcée ”

« Notre justice ne punit pas, elle corrige, tempère Armand Pellerin-Hautenaue, le procureur de la République. Et la prison n'est pas la bonne solution pour rétablir l'équilibre. La prévenue connaît une maturité forcée acquise après la mort des deux victimes :

cette maturité, il nous faut l'accompagner ». Le parquet est entendu par le tribunal : ce dernier condamne la jeune conductrice au permis annulé deux années durant à trois ans de prison, dont un ferme purgé avec un bracelet électronique autour de la cheville au vu de son « casier judiciaire vierge » et de sa « situation professionnelle ».

Le reste de la peine est assorti d'un sursis avec mise à l'épreuve courant sur trois années. Les dommages et intérêts qu'elle devra verser s'élèvent à 85.000 €. Comme l'indiquait son avocate, « à 19 ans, elle a vu aussi sa vie basculer ». Mais pas de larmes au sortir de ce procès long d'une heure : à la place, une photo de famille avec le plein de sourires.

... “ Nous ignorions le fonctionnement ”

> Gérard Faucou, vice-président du tribunal de grande instance de Niort et président de l'audience correctionnelle d'hier. « Il y a avant tout un objectif de sensibilisation autour de la sécurité routière : ces jeunes se trouvent aux portes du permis, certains sont en conduite accompagnée. Mais cela permet également de sensibiliser la justice tout en offrant aux lycéens une meilleure connaissance du droit. Ils ont été bien, juste un peu intimidés par moments. »

> Barthélémy Vaillant, 16 ans, élève en 1^{re} littéraire au lycée Paul-Guérin et conseil de l'une des deux victimes décédées. « C'était intéressant, avec le lot de stress qu'il fallait. Cela m'a permis de rencontrer avant le procès un avocat, M^{re} Guillaume Germain : je m'intéressais au côté oral de l'exercice, à la rhétorique. »

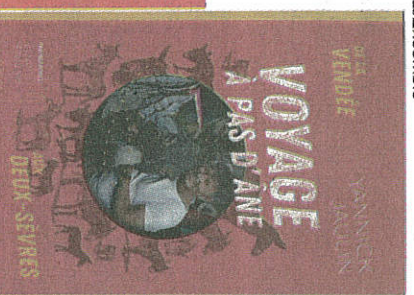
> Armand Pellerin-Hautenaue, 16 ans, élève en 1^{re} littéraire au lycée Paul-Guérin et représentant du ministère public. « J'avais proposé de jouer l'avocat de la défense ou le procureur de la République, des rôles pour lesquels j'avais déjà une petite idée de ce que j'allais dire : j'aime beaucoup les discours. Je m'attendais à être impressionné, j'ai été plus à l'aise que prévu. Le principal apport de ce procès fictif, c'est de nous faire comprendre comment fonctionne la justice, nous l'ignorions auparavant. »

> Salomé Bouthet, 16 ans, élève en 1^{re} littéraire à Paul-Guérin et mise en cause. « Au lycée, on nous avait fait part du projet, on a vu plusieurs procès avant : nous avons été surpris d'assister à de grosses affaires, comme une agression sexuelle, des coups de couteau... J'étais la seule volontaire pour jouer la prévenue, ça m'est venu comme ça. L'alcool et la drogue au volant, aujourd'hui, nous sommes tous au courant des risques : en ce qui me concerne, les addictions, c'est tout sauf ce qui m'intéresse. Mais c'est facile de montrer du doigt ces personnes-là : il faut aussi qu'à mon échelle je vois ce que cela fait. C'était impressionnant de se retrouver face au président. Je pense que cela nous a permis de prendre du recul. Et c'est pas mal pour celles et ceux qui veulent embrasser une carrière juridique. »



Le président Gérard Faucou avec l'un de ses deux jeunes assesseurs, le juge rapporteur.

**Gagnez
12 ivres**
de Yannick Jaulin
**VOYAGE
A PAS D'ÂNE**



Remplissez ce bulletin et renvoyez ou déposez-le à l'agence NR, 10, place de la Comédie, 79000 Niort jusqu'au 21 mai 2018. Les livres seront à récupérer à l'agence NR.

Nom : Prénom :
Adresse : Ville :
Code postal : E-mail :
Tél. :

Jouez avec

la Nouvelle
République
VousNousEnsemble

Pour en finir avec les
problèmes de marches !

Présent à la FOIRE de PARTHENAY du 18 au 21 mai

Acem
AMÉNAGEMENTS POUR PERSONNES
À MOBILITÉ RÉDUITE

FABRICATION SUR MESURE
VENTE, INSTALLATION
MAINTENANCE ET SAV :

- Ascenseurs privatifs
- Plateformes élévatrices
- Fautouils monte-escalier

DEVIS GRATUIT
05 49 25 26 26

- T.V.A. 5,5%
- Crédit d'impôt 25%

1 rue du Bourneuf - 79410 SAINT GELAIS
Site : www.acem-mobilite.fr